



Liste des données techniques et commerciales mises à disposition des Fournisseurs

Sont répertoriées dans ce document les données pouvant être communiquées à un fournisseur non titulaire d'un contrat avec un client final pour permettre le libre jeu de la concurrence.

I) Données techniques et commerciales

Les utilisateurs sont segmentés en 3 catégories, les utilisateurs raccordés en HTA, les utilisateurs raccordés en BT > 36 kVA, les utilisateurs raccordés en BT ≤ 36 kVA. La distinction entre les 2 catégories d'Utilisateurs raccordés en BT est celle donnée par la norme NF C14-100 :

Branchement individuel à puissance limitée ↔ utilisateurs raccordés en BT ≤ 36 kVA

Branchement individuel à puissance surveillée ↔ utilisateurs raccordés en BT > 36 kVA

1) lecture des tableaux

Les données cochées dans la colonne « Données techniques » sont accessibles à un fournisseur n'ayant pas l'Utilisateur dans son périmètre. Pour obtenir ces informations le fournisseur doit communiquer l'identifiant unique du Point de Connexion (Point de livraison) de l'Utilisateur ou les coordonnées précises du lieu de consommation.

Les données cochées dans la colonne « données commercialement sensibles » ne peuvent être communiquées qu'à un fournisseur dûment mandaté par un Utilisateur. Le fournisseur doit joindre le mandat à sa demande de renseignements, dans le cas contraire sa demande ne sera pas traitée. Il est à noter que certaines données ne sont pas toujours disponibles dans le Système d'information de SICAE-OISE. SICAE-OISE ne s'engage à fournir que les données qui sont présentes avec une fiabilité suffisante dans son SI. Le montant de la production de ces données est précisé dans le catalogue des prestations de SICAE-OISE.

Toute demande d'un fournisseur conduisant à des recherches en dehors du SI ou sur le terrain fera l'objet d'un devis préalable.

2) Utilisateurs raccordés en HTA

Données	Données techniques	Données commercialement sensibles
Catégorie de l'utilisateur HTA, BT ≥ 36 kVA, BT ≤ 36 kVA	X	
Identifiant unique Point de connexion	X	
Etat de l'alimentation du point de connexion (actif/inactif)	X	
N° d'appel Dépannage 24/24	X	
Adresse du Point de Connexion	X	
Tension contractuelle	X	
Type d'engagement sur la continuité		X
Seuils sur la continuité		X



Données	Données techniques	Données commercialement sensibles
Type d'engagement sur la qualité		X
Seuils sur la qualité		X
Date d'effet des engagements		X
Qualimètre		X
Redevance qualimètre		X
Date d'effet du montant de la redevance qualimètre		X
Redevance ligne RTC qualimétrie		X
Date d'effet du montant de la redevance ligne RTC		X
Définition poste de livraison	X	
Limite de propriété des ouvrages de raccordement	X	
Alimentation complémentaire (description)		X
Puissance demandée sur alimentation complémentaire		X
Alimentations de secours (description)		X
Puissance demandée sur alimentation de secours		X
Montant CACS		X
Date d'effet CACS		X
Dispositif de limitation des perturbations		X
Existence et réglage d'un disjoncteur limitant la puissance appelée		X
Date d'effet limitation de puissance par disjoncteur		X
Puissance limite	X	
Puissance de raccordement		X
Date de raccordement	X	
Existence d'une convention raccordement	X	
Date de 1 ^{ère} mise en service	X	
Option tarifaire		X
Date d'effet de l'option tarifaire		X
Puissances souscrites au Point de connexion		X
Date d'effet des puissances souscrites		X
Précédentes puissances souscrites au Point de connexion		X
Date d'effet des puissances souscrites précédemment		X
Existence de moyens de production autonome		X
Puissance installée des moyens de production		X
Existence d'une convention d'exploitation	X	
Description des équipements comptages propriété du GRD	X	
Description des équipements comptages propriété de l'Utilisateur	X	
Tension de comptage (HTA ou BT)	X	
Mode de relève (sur site, télérelevé)	X	
Accès aux données de comptage par l'Utilisateur ou son mandataire		X
Corrections des données de comptage (limite de propriété différente du point de comptage ou comptage en BT)	X	
Prestations complémentaires de comptage (description)		X
Redevance prestations complémentaires de comptage		X
Date d'effet prestations complémentaires de comptage		X



Données	Données techniques	Données commercialement sensibles
Mode de facturation (index ou CDC)	X	

3) utilisateurs raccordés en BT > 36 kVA

Données	Données techniques	Données commercialement sensibles
Catégorie de l'utilisateur HTA, BT > 36 kVA, BT ≤ 36 kVA	X	
Identifiant unique Point de connexion	X	
Etat de l'alimentation du point de connexion (actif/inactif)	X	
N° d'appel Dépannage 24/24	X	
Adresse du Point de connexion	X	
Option qualimètre		X
Redevance qualimètre		X
Date d'effet du montant de la redevance qualimètre		X
Redevance ligne RTC qualimétrie		X
Date d'effet du montant de la redevance ligne RTC		X
Limite de propriété des ouvrages de raccordement	X	
Dispositif de limitation des perturbations		X
Existence et réglage d'un disjoncteur limitant la puissance appelée		X
Date d'effet limitation de puissance par disjoncteur		X
Puissance limite	X	
Puissance de raccordement		X
Date de raccordement	X	
Existence d'une convention raccordement	X	
Date de 1 ^{ère} mise en service	X	
Option tarifaire		X
Date d'effet de l'option tarifaire		X
Puissances souscrites au Point de connexion		X
Date d'effet des puissances souscrites		X
Précédentes puissances souscrites au Point de connexion		X
Date d'effet des puissances souscrites précédemment		X
Existence de moyens de production autonome		X
Puissance installée des moyens de production		X
Existence d'une convention d'exploitation	X	
Description des équipements comptages propriété du GRD	X	
Mode de relève (sur site, télérelève)	X	
Accès aux données de comptage par le client ou son mandataire		X
Corrections des données de comptage (limite de propriété différente du point de comptage)	X	
Prestations complémentaires de comptage (description)		X
Redevance prestations complémentaires de comptage		X



Données	Données techniques	Données commercialement sensibles
Date d'effet prestations complémentaires de comptage		X
Mode de facturation (index ou CDC)	X	

4) utilisateurs raccordés en BT \leq 36 kVA

Données	Données techniques	Données commercialement sensibles
Catégorie de l'utilisateur HTA, BT > 36 kVA, BT \leq 36 kVA	X	
Type d'Utilisateur (professionnel ou Résidentiel)		X
Identifiant unique du Point de connexion	X	
Etat de l'alimentation du point de connexion (actif/inactif)	X	
N° d'appel Dépannage 24/24	X	
Adresse du Point de connexion		
Limite de propriété des ouvrages de raccordement	X	
Dispositif de limitation des perturbations		X
Calibre disjoncteur	X	
Puissance limite	X	
Puissance de raccordement		X
Mode d'alimentation du client (mono ou tri)	X	
Option tarifaire		X
Date d'effet de l'option tarifaire		X
Puissance souscrite au Point de connexion		X
Date d'effet de la souscription		X
Précédente puissance souscrite au Point de connexion		X
Date d'effet de la puissance souscrite précédemment		X
Existence de moyens de production autonome		X
Puissance installée des moyens de production		X
Existence d'une convention d'exploitation	X	
Description des équipements comptages propriété du GRD	X	
Nombre de roues comptage	X	
Tournée de relève	X	
Nécessité présence client lors de la relève	X	
Prestations complémentaires (description)		X
Redevance prestations complémentaires		X
Date d'effet prestations complémentaires		X
Heures creuses	X	
Mode de passage en HC (horloge, TCFM)	X	



II) données de comptage

Les données de comptage ne peuvent être communiquées qu'au fournisseur titulaire du contrat unique ou à un fournisseur mandaté par l'Utilisateur sur production de ce mandat.

Ce paragraphe ne traite que de la mise à disposition des données de comptage à un fournisseur tiers dûment mandaté. Les échanges de données de comptage avec le fournisseur titulaire du contrat unique sont traités dans le document intitulé « Modalités de mise à disposition des données de comptages » également publié sur le site INTERNET du GRD SICAE-OISE.

Le GRD s'engage à transmettre un historique d'un an des données de comptage ou de consommation, sous réserve que cet historique soit disponible dans son Système d'Information. En particulier, l'historique peut être indisponible si l'Utilisateur a été mis en service il y a moins d'un an. De plus, toutes les données décrites ci-dessous ne sont peut être pas disponibles en fonction du type de compteur installé chez l'Utilisateur.

Cas des utilisateurs raccordés en HTA > 250 kW équipés d'un compteur à courbe de charge télérelevé

Le GRD transmettra les points 10 mn sous la forme d'un fichier texte, ainsi que les consommations mensuelles d'énergie réactive des différents postes horosaisonniers sous la forme d'un 2^{ème} fichier texte.

Exemples ☞ [exemple_points_10mn.txt](#)
 ☞ [exemple_réactif.txt](#)

Autres utilisateurs raccordés en HTA

Le GRD transmettra les consommations mensuelles d'énergie active et d'énergie réactive des différents postes horosaisonniers, ainsi que les pointes de puissance sous la forme d'un fichier texte.

Exemple ☞ [exemple HTA_inf250.txt](#)

Cas des utilisateurs raccordés en BT > 36 kVA

Le GRD transmettra les consommations mensuelles d'énergie active des différents postes horosaisonniers, ainsi que les valeurs des pointes de puissance et des compteurs horaires de dépassement sous la forme d'un fichier texte.

Exemple ☞ [exemple BT_sup36.txt](#)

Cas des utilisateurs raccordés en BT < 36 kVA

Le GRD transmettra les index relevés dans chaque poste horosaisonnier avec la date de relève sous la forme d'un fichier texte.

Exemples ☞ [exemple_tarif_historique_TEMPO.txt](#)
 ☞ [exemple_tarif_HP_HC.txt](#)

Toute demande complémentaire fera l'objet d'une étude de faisabilité et d'un devis.